

tion du mariage. A tous ces repas subséquents, ils ajoutent à la liqueur et aux fruits un gros morceau de mouton qu'ils font rôtir, séance tenante, et qu'ils mangent immédiatement avant de se séparer. Ordinairement à l'une de ces réunions, au moins à la dernière, une paire de souliers et un foulard sont offerts pour la *fiancée*. Se trouver absent de l'une de ces réunions est regardé comme une marque certaine que la partie absente désire rompre le contrat. A l'approche du mariage, le père du jeune homme se rend à la demeure du père de la jeune fille, avec le même cérémonial sus-mentionné, et lui offre une bourse, contenant de l'argent. En face du grave inconvénient de la tentation d'offrir trop d'argent en cette occurrence, nos Pères ont limité cette somme à quinze Napoléons (environ soixante Piastras). Chez nos citoyens qui sont à l'aise, la bourse est prise avec un grand air d'indifférence et jetée de côté, sans que l'on s'occupe de son contenu. Cet acte est regardé par les voisins comme l'indice d'une grande générosité. Cette monnaie servira à fournir le trousseau de la jeune fille. Son père en garde seulement un ou deux Napoléons pour lui : il les donnera intégralement plus tard à la jeune mariée, s'il est généreux, sinon une partie, s'il est réellement pauvre, à l'occasion de sa première visite chez elle, après son mariage. Cette restitution est faite à une réunion générale des amis de la famille. L'argent est compté en leur présence et le père de la nouvelle mariée y ajoute aussi quelque chose, s'il est